DLP 23-11-92059363

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-7390

Avertissements agricoles



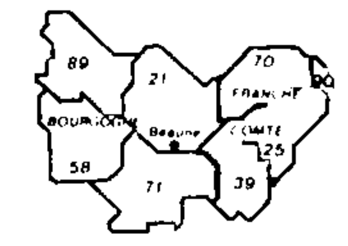
BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 177 - 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL : 250 F - Régisseur Recettes D.R.A.F. - CCP DIJON 3 500 28 D



☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 24 - 19 novembre 1992

CHARBON DES INFLORESCENCES
. *Point sur la situation 1992*
. *Conduite à tenir en 1993 dans notre région*

CEREALES

——— **LIMACES** : Maintenez la surveillance sur les céréales n'ayant pas encore atteint le stade 3 feuilles.

——— **PUCERONS** : Toute intervention est déconseillée

——— **CICADELLES**

Depuis début novembre, les captures en cuvette sont très faibles : 0 à 2 captures hebdomadaires seulement. Les quelques cicadelles encore présentes sont très peu actives et étant donné les conditions climatiques, le risque devient nul. Seul un hypothétique retour rapide du beau temps (soleil et températures douces pendant quelques jours) pourrait faire évoluer la situation.

COLZA

——— **CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL**

Fin des captures. Nous observons toujours des oeufs n'ayant pas encore évolué. Par ailleurs, nous trouvons dans la majorité des cas peu ou pas de larves dans les pétioles. Seule une parcelle observée dépasse le seuil de 20 % de pieds atteints (Sauvigney les Pesmes - 70).

Il est encore trop tôt pour décider d'une éventuelle intervention sur les larves. Attendre un prochain bulletin.

MAIS

——— **CHARBON DES INFLORESCENCES** (*Sphacelotheca reiliana*)

Dans le bulletin n° 18 du 15 septembre dernier, nous faisions état d'un premier bilan des prospections menées en Bourgogne et en Franche-Comté.

Au total plus de 400 parcelles de maïs ont fait l'objet d'une observation minutieuse (recherche des symptômes, palpation des épis). Reportez-vous à la cartographie page 3.

Départements	Parcelles prospectées	parcelles contaminées
Côte-d'Or	10	0
Nièvre	12	1
Saône-et-Loire	32	3
Yonne	12	0
Doubs	67	10
Jura	101	5
Haute-Saône	125	4
Territoire de Belfort	45	0

Les infestations repérées sont en général faibles à très faibles mais atteignent déjà 1 % de pieds atteints dans le Doubs (Canton d'Audeux)). Pour ce dernier, il s'agit d'un foyer bien établi datant de la campagne 1991, voire de 1990.

P42

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

Nous sommes généralement en tout début d'infestation. Si le problème n'est pas pris en compte dès maintenant, on peut craindre que cette maladie ne devienne rapidement préjudiciable, en effet :

- un pied touché ne porte pas de grain. Par conséquent, 1 % de pieds touchés entraîne une perte de 1 % du rendement,
- la masse de spores noires qui remplace les grains du pied atteint est très pulvérulente et participe à une large contamination du sol pour les années suivantes,
- un sol contaminé le reste 5 années minimum,
- les régions touchées avant la notre (Sud-Ouest, Ouest et Alsace) ont dores et déjà des parcelles très contaminées (20 à 30 % d'attaque avec des variétés très sensibles).

La situation actuelle n'est pas dramatique mais il convient de s'en préoccuper.

Il faut éviter dès le printemps prochain de contaminer les parcelles encore saines et ralentir l'extension des contaminations dans les parcelles déjà touchées.

BIOLOGIE : Le *Sphacelotheca* est un champignon systémique. La contamination provient soit des semences, soit du sol. Lorsque le sol est contaminé, le champignon pénétre par les racines et le coléoptile. On considère ainsi que le maïs est très sensible de la germination à la levée et moyennement sensible jusqu'au stade 7-8 feuilles.

La chaleur durant les phases juvéniles du maïs est favorable à la croissance du champignon, l'optimum de température étant compris entre 20 et 30°C.

Les symptômes apparaissent après la floraison avec le plus souvent des épis en forme de bouteille de "perrier" contenant une masse sporulante noire en remplacement des grains. Les symptômes sur panicules (forme de "goupillon" noir) sont beaucoup plus rares.

METHODES DE LUTTE :

1) Techniques culturales :

- En secteur contaminé, il faut autant que faire se peut limiter l'extension de la maladie par le nettoyage des matériels de récolte et de travail du sol.

- Favoriser la levée des cultures :
  . en évitant les semis trop précoces ou trop tardifs,
  . en réalisant un semis régulier, notamment en respectant les vitesses préconisées,
  . en limitant le matraquage des sols.

2) Lutte génétique :

D'importantes différences de sensibilité variétale ont déjà été mises en évidence par l'AGPM depuis 1984.
Nous ne disposons a ce jour que de la liste 1991.
Consulter la liste jointe en considérant que le risque pris est de 3 % de pieds infestés par point de sensibilité en <u>parcelle très contaminée</u>.

3) Lutte chimique :

- Traitement des semences :

➛ en sol sain, le Cormaison X ou le Cormaison TX à base de carboxine permettent d'éviter d'introduire la maladie dans le sol.

➛ en sol contaminé :
. la carboxine est inefficace
. seuls le Stylor C, le Stylor T (flutriafol) et le Geriko 60 à base de diniconazole (non commercialisé en 1992) assurent une protection suffisante dès lors qu'on utilise des variétés de sensibilité faible à moyenne dans des parcelles modérément contaminées, ce qui est le cas chez nous.

- Traitement du sol :

Un microgranulé associant du flutriafol et du carbofuran a reçu une APV en février 1992 sous le nom d'ATOUT à la dose de 12 kg/ha.

Sur deux années d'expérimentation, cette spécialité apparaît très efficace ; son coût est cependant non négligeable puisqu'il faudra un gain de 4 à 5 Qx de maïs pour rentabiliser l'intervention.

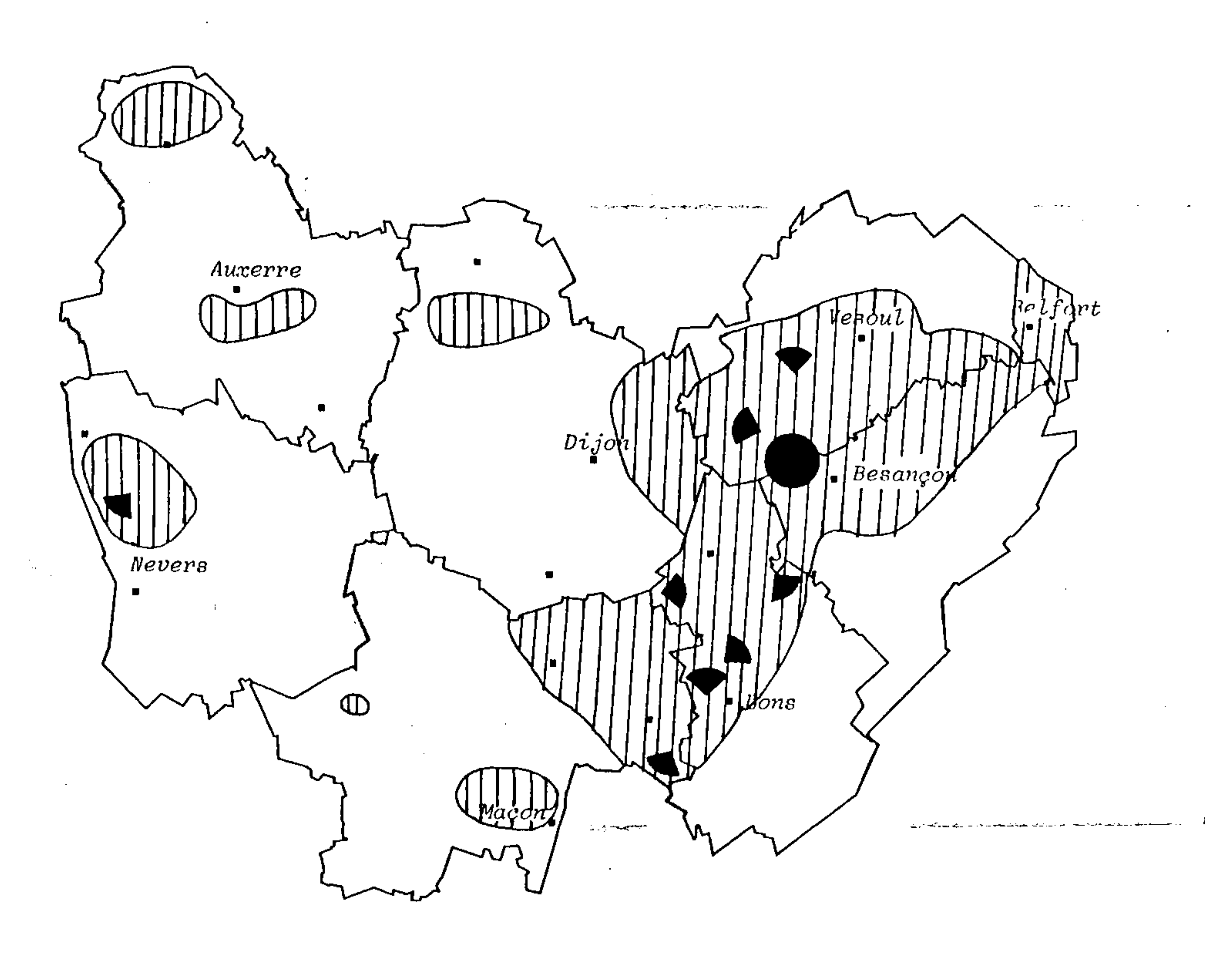
Quelle stratégie pour 1993 ?

La prospection réalisée permet de choisir des méthodes de lutte adaptées avant d'avoir à déplorer des pertes de rendement.

Pour notre région, il nous semble opportun d'appliquer les principes suivants :

- utiliser de préférence des variétés tolérantes (note 0) ou moyennement tolérantes (note 1 à 2, voire 3 sur l'échelle AGPM),
- éviter de semer des variétés très sensibles en l'absence de traitement de semences (Stylor),
- en noyau contaminé (Canton d'Audeux (25) :
  . pratiquer une rotation dans la mesure du possible
  . choisir des variétés moyennement tolérantes traitées au Stylor,
  . éviter de semer des variétés sensibles qui nécessiteraient l'application d'un traitement microgranulés.

PROSPECTION CHARBON DES INFLORESCENCES DU MAIS 1992



Zones prospectées

1 ou 2 parcelles contaminées

Noyau contaminé

AGPM 1991

Echelle de 0 à 20 par ordre croissant de sensibilité. Témoins de sensibilité (classe 10) présentant entre 20 % et 40 % d'épis charbonnés dans les essais.

TOLERANCE AU CHARBON DES INFLORESCENCES
VARIETES TRES PRECOCES

- 20 –
- 19 –
- 18 –
- 17 –
- 16 –
- 15 –
- 14 –
- 13 –
- 12 – HILDA
- 11 – FANAL
- 10 – (Témoins de sensibilité)
  - ENERGY
  - MEDICIS
- 9 –
  - EMA
  - PREMIS
- 8 –
- 7 –
  - TOKYO
  - LG 2208
  - CYRANO
- 6 –
  - DK 205
  - DK 198
  - LG 2080 – JERICHO
- 5 –
  - EVIVA – CARTOUCHE – CARTAGE – TIKI – TAQUIN
  - CALIN – FIGARO
- 4 –
  - BOTANIS
  - KID
  - ANJOU 09 – CONTI – DK 200
- 3 –
  - BRULOUIS 180
  - ROBIN
  - CARAIBE – JULIUS – EUREKA – BROWNING 150
  - CARRIC – HIRO
- 2 –
  - FAVORIT – JUMBO – CAPNOR 140
  - QUICK – AVISO – TRANKIL – TROCADERO – FERRO – LG 2190
  - FRIEVO – NERIS – APACHE – PONGO – MAORI
  - RITA
- 1 –
  - BURAS – LG 5 – LUBIN – IPSO – BRAVO
  - PUMAS – AREM – CLOVIS – IENA
  - ARTIC
  - JUPITER – FORTUNE – TRAFFIC
- 0 –

TOLERANCE AU CHARBON DES INFLORESCENCES
VARIETES PRECOCES

- – 20
- – 19
- – 18
- – 17
- – 16
- – 15
- – 14
- – 13
- – 12
- CELIA
- MARSHALL – 11
- (Témoins de sensibilité) – 10
- – 9
- – 8
- LG 2266
- – 7
- MONA – SEM 270
- ANJOU 27
- ATAK
- – 6
- MAGDA
- – 5
- CHACO
- ANJOU 17 – BRONKO
- LG 2255
- – 4
- ATOUT – LIZA – MAJESTIC
- – 3
- ACTIS – FANION – DK 250
- CARANTEC – DK 240 – AGORA
- PRINVAL – LG 11 – MARTEL
- – 2
- BONZAI – ANJOU 118 – ACHILLE – BRIARD – LG 2250 – KORUS
- VALORIS – BOUM
- REGULIS – MARLY – TONI – PRESTA
- ANITA – JANUS – ARVEN – BRAZIL – NEPAL – BADIN
- – 1
- MAGISTER – BRICK – CORSAIRE
- RANTZO – LIXIS – LG 2221
- PROGRAIN 240 – FLUTON – MODULO – LG 2281
- NAXOS – DK 232
- – 0

P44

AGPM 1991

Echelle de 0 à 20 par ordre croissant de sensibilité. Témoins de sensibilité (classe 10) présentant entre 20 % et 40 % d'épis charbonnés dans les essais.

TOLERANCE AU CHARBON DES INFLORESCENCES
VARIETES DEMI PRECOCES CORNEES DENTEES

20 –
19 –
18 –
17 –
16 –
15 –
14 –
DK 300
13 –
ANJOU 129
12 –
11 –
10 – (Témoins de sensibilité)
9 –
8 –
LG 2304
ANJOU 37
BEST
7 –
LG 2287
6 –
CARACO – SUMO
5 –
ECLAT
NOBILIS
TRITON – ADONIS
4 –
CONCERTO
PERLIS
3 –
ELENA – DIANA – DEA – VDH 295
MARATHON
HONORIS
2 –
LG 2310 – ARGENTIS – ARTEMIS – CHUPPA – BARON
DOREAL – MONARQUE – TOCATA
LENKOS – YOP – MAMMOUTH
CORAIL – AOSTA
1 – CARLUX – MONKERO – SEM 285 – CHRISTIS
MALIBU
EPERON – VITAL
PAVI – GENESIS – PRIAM – FABULIS
HERBUS – FEERIS
0 –
YUCCA

TOLERANCE AU CHARBON DES INFLORESCENCES
VARIETES DEMI PRECOCES DENTEES

– 20
– 19
– 18
– 17
– 16
– 15
– 14
– 13
– 12
– 11
(Témoins de sensibilité) – 10
– 9
– 8
– 7
– 6
– 5
– 4
– 3
GRAINDOR
DK 329
– 2
FIANA – HOGGAR
SQUALE – NOBEL – ROMULUS
– 1
AZURIS – AQUILON
CONDOR – LICEA
VOCALIS – JAGUAR
GIPSY
KAOLIS – BARBARA – 0